



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le



24144190

le,

3 0 SEP. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Grefe

N° d'entreprise : **0894 708 796**

Nom

(en entier) : **ADIUTUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique**

Objet de l'acte : Renouvellement mandats des Administrateurs

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2024

L'assemblée décide de renouveler les mandats arrivant à échéance des Administrateurs repris ci-dessous :

Franck DESCHODT ;
Larissa CAIN ;
Patrice GIUDICELLI ;
Richard LAVAU ;
Gaspard FLIEDER.

Ces mandats auront une durée de 6 ans et viendront à échéance lors de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2029.

L'Assemblée donne procuration à la société « BST Réviseurs d'entreprises SRL » (BE0444.708.673), représentée par Monsieur Sébastien. SPILLIAERT pour procéder aux formalités de publication de la présente décision aux annexes du Moniteur belge.

BST REVISEURS D'ENTREPRISES
Représentée par S.SPILLIAERT
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).